INTRODUCTION DE LÉGUMES FRAIS ET SECS CERTIFIÉS BIO EN RHD

UN DES OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM ADOPTÉE EN 2018 EST D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DES REPAS SERVIS EN RESTAURATION COLLECTIVE.

Webinaire

17 DÉCEMBRE 2020
10H-12H

Quelles perspectives pour l'introduction de légumineuses et légumes frais bio dans la RHD, dans l'objectif d'accompagner les acteurs de l'amont agricole à répondre aux attentes de la demande ?

LA COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FRAB AURA

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En partenariat financier avec

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO d'Auvergne-Rhône-Alpes

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Présentation des structures partenaires

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes

La Fédération Régionale d'Agriculture Biologique d'Auvergne-Rhône-Alpes

Adèle GSPANN
Chargée de mission RHD

Présentation du webinaire

Contexte

- L'étude PEPIT : un accompagnement des producteurs dans la maîtrise de l'itinéraire technique de production de légumineuses biologiques
  - *Point méthodologique*
- La place des lentilles, pois chiches, carottes et pommes de terre biologiques en RHD
- L'appropriation du marché de la RHD par les coopératives régionales certifiées bio en grandes cultures bio et en arboriculture bio
- Perspectives de développement pour structurer les filières à destination de ce débouché
- Echanges / débat avec la salle

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO d'Auvergne-Rhône-Alpes

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Un point contexte

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Une loi favorable aux filières biologiques

- **La loi EGAlim :** promulguée en 2018, 50% de produits de qualité dont 20% de produits biologiques, diversification des protéines, repas végétariens
- **La Restauration Collective :** au coeur de nombreux enjeux
- Chiffres clés de la production :
  - **Légumes frais national :**
    - 5,5 millions de tonnes en 2018
    - 225 998 ha dédié en 2019
  - **Légumes frais biologiques national :**
    - 10 599 exploitations agricoles en 2019 (12% de plus qu'en 2018)
    - 34 668 ha certifiées et en cours de conversion en 2019
  - **Légumes secs national :**
    - 70 329 ha en 2019
  - **Légumes secs biologiques national :**
    - 2 331 exploitations agricoles certifiées
    - 24 244 ha certifiées et en cours de conversion
  - **Région Auvergne-Rhône-Alpes :**
    - 3ème région en nombre d'exploitations labellisées AB
    - 2ème en terme de surface labellisées AB
    - 1ère en nombre de transformateurs labellisés AB

Les statistiques évoquées ci-après sont établies à partir des données de l'Agreste et de l'Agence Bio.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Une loi favorable aux filières biologiques

- Chiffres clés de la demande :
  - **La RC :**
    - 3 milliards de repas / an
    - 80 000 RC
  - **Légumes frais biologique :**
    - Consommation qui a doublé entre 2011 et 2016 : de 1.3% à 2.7% de part de marché
    - La carotte bio, le légume bio le + introduit
  - **Légumes secs :**
    - Peu présents dans les menus : 59% des restaurants interviewés introduisent moins 2 fois par semaine des légumes secs dans les menus (*LegValue, INRAE*)
    - La lentille, la légumineuse la plus utilisée

Les statistiques évoquées ci-après sont établies à partir des données Interfel et l'Agence Bio.

Étude de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) sur la place des légumineuses en restauration collective, une enquête menée auprès des cuisines en 2019. Pour plus d'information : www.legvalue.eu

La sélection des produits étudiés

Légumes secs :

- La Lentille
- Les Pois Chiche

Légumes frais :

- La Carotte
- La Pomme de terre

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO d'Auvergne-Rhône-Alpes

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Une loi favorable aux filières biologiques

Une hypothèse :

Les filières biologiques de maraîchage et des légumes secs vont vivre de véritables bouleversements de leur équilibre Offre / Demande dans les années à venir.

Des objectifs et des actions

Objectifs	Actions
Connaître l'offre actuelle en légumes secs et en légumes bio pour la restauration collective au niveau régional	Réalisation d'un état des lieux régional de la production et des opérateurs des filières bio en légumes et légumineuses ayant un débouché RHD
	Caractérisation de l'offre des coopératives en légumes et légumineuses bio pour la restauration collective
	Elaboration de références technico-économiques en maraîchage bio et en légumes secs bio pour le débouché RHD
Connaître les besoins de la restauration collective publique sur ces produits	Réalisation d'une étude de marché pour caractériser les besoins des acteurs de la restauration collective
Renforcer l'accompagnement de la structuration des filières bio en légumineuses et en maraîchage pour répondre aux besoins spécifiques du débouché RHD	Proposer une méthodologie d'accompagnement des producteurs bio, en s'appuyant sur les initiatives existantes
	Identification des leviers, en lien avec le comité régional de concertation RHD

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Un point méthodologie

Thibault PÉCLET
Chargé de mission Filières Biologiques

Adèle GSPANN
Chargée de mission RHD

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

L'échantillonnage de La Coopération Agricole ARA

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LCA ARA fédère 110 entreprises coopératives et filiales

a. Aucune n'est positionnée sur la filière légumes frais bio / 1 coop est en phase de structuration.
b. 21 entreprises coopératives / filiales sont en Grandes Cultures biologiques et collectent des légumineuses bio
c. 13 entreprises coopératives / filiales sont en arboriculture biologique

Hypothèses de travail pour notre échantillonnage

- Grandes cultures et arboriculture => deux filières susceptibles de diversifier leur activité sur des légumes
- Les plus importants collecteurs (céréales, oléoprotéagineux, fruits) sont également ceux qui ont le plus de chance de pouvoir répondre à la demande de la RC (par les effets de structuration et de massification)
- Les coopératives dont la collecte est la plus diversifiée sont celles pouvant répondre le mieux à la demande de la RC

Aléas à gérer

- la crise sanitaire => réduction de nos possibilités d'enquêtes terrain

6 coopératives rencontrées :
3 en Grandes Cultures Bio et 3 en arboriculture bio

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

L'échantillonnage de La Coopération Agricole ARA

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

L'échantillonnage de la FRAB AuRA

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO d'Auvergne-Rhône-Alpes

Un questionnaire en ligne pour les producteur.trice.s

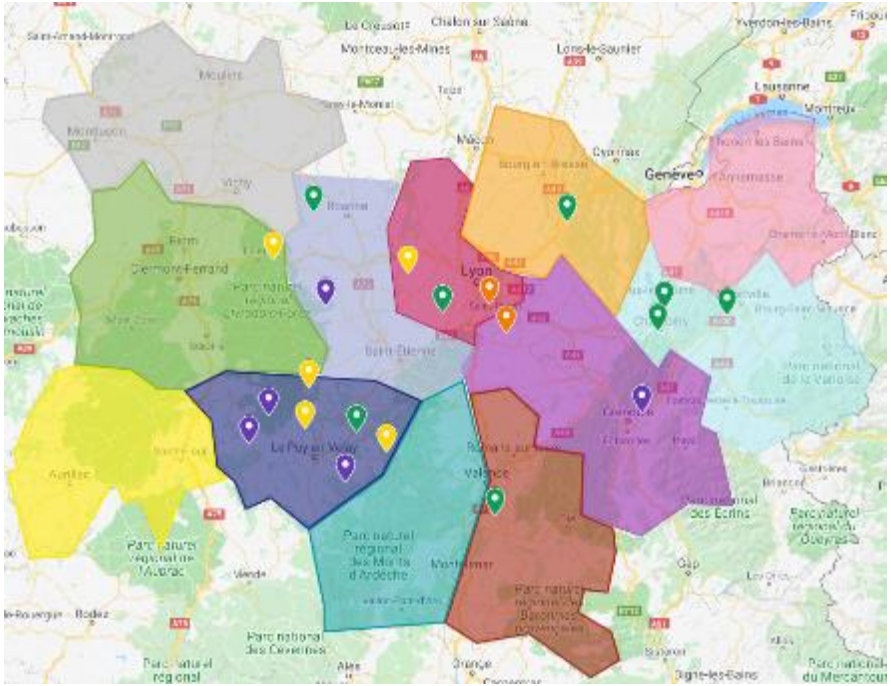

- Maraicher/ère diversifié (9)
- Eleveur/se en diversification (5)
- Producteur/trice de légumes... (5)
- Céréalier/ère en diversification (2)

Des entretiens avec les acteurs économiques des filières

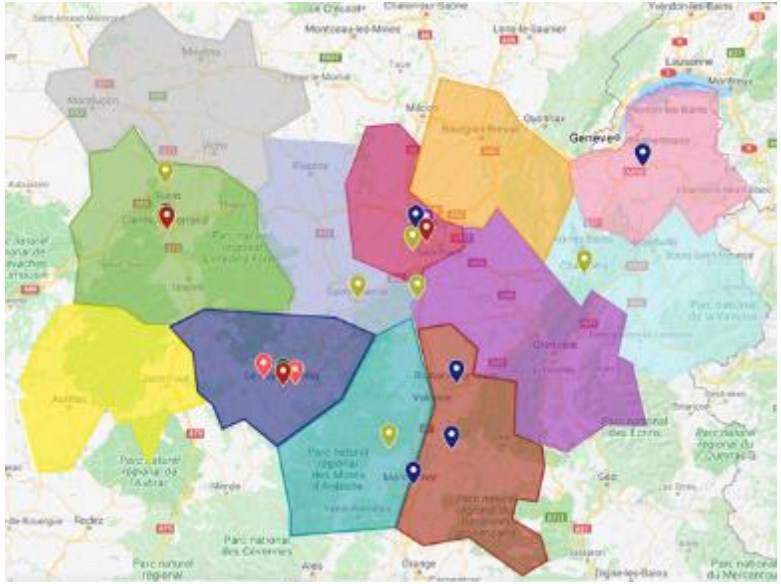

- Plateforme de distribution (7)
- Société de restauration (5)
- Groupement d'achat (3)
- Groupement de producteurs (2)
- Société de distribution (2)
- Tranformateur (1)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes

La place des lentilles, pois chiches, carottes et pommes de terre biologiques en RHD

Adèle GSPANN
Chargée de mission RHD

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Du point de vue agricole

D'après les résultats du questionnaire en ligne des producteur.trice.s

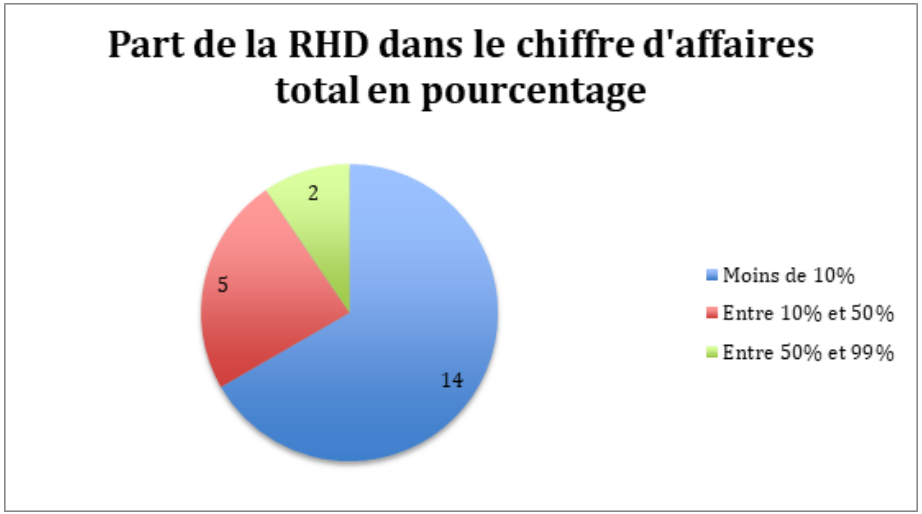

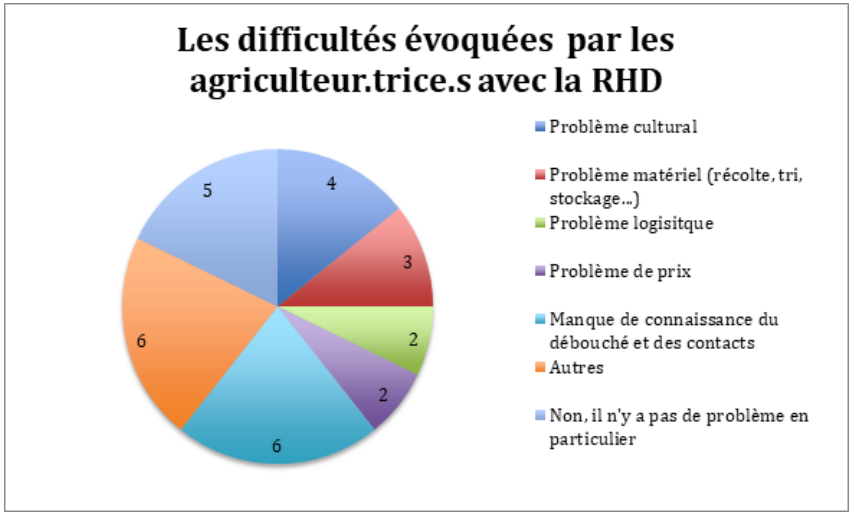

La RHD est un débouché avec de nombreuses difficultés pour les agriculteur.trice.s, mais reste intéressante pour eux. La loi EGAlim, support pour la structuration de filières, est connue du monde agricole mais pas encore comme source d'opportunités pour eux.

Du point de vue des acteurs économiques des filières

D'après les résultats de l'enquête réalisée auprès des acteurs économiques

Type de structures	Société de restauration	Plateforme de distribution	Transformateur	Groupement d'achat	Société de distribution	Groupement de producteur.trice.s
Nombre de structures interviewées	5	7	1	3	2	2

Les acteurs économiques perçoivent la loi EGAlim comme un soutien à l'import de bio industriel, en raison d'une concurrence relative au prix d'achat des produits bio, entre origine France et UE / Hors UE. Pourtant les acteurs économiques sont prêts à relever ce challenge et encouragent les communes à ne pas s'arrêter au seul critère du prix. La loi EGAlim représente un défi pour tous les acteurs du financier, au politique en passant par la technique. Répondre aux demandes de la RHD passera nécessairement par la structuration d'une réponse coordonnée entre ces différents acteurs.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

La place de la lentille bio en RHD

D'après les résultats de l'enquête réalisée auprès des acteurs économiques

Les avantages de la lentille en RHD	Les inconvénients de la lentille en RHD
• Stockage facilité, aucun risque sanitaire avec les mélanges en sec • Répond à la demande de diversification en protéines végétales • Répond à la demande d'origine France • Lentille corail a un temps de préparation court • Unités de stockage et de collecte présents en Haute-Loire	• Temps de cuisson et de trempage • Nécessite de l'adaptation des pratiques en cuisine • Nécessite plusieurs opérations techniques au niveau des unités de collecte et, ou de transformation : pré-tri avant stockage, tri, décorticage, coupe (lentille corail notamment) • Peu appréciée par les convives scolaires • Nécessite des outils de sensibilisation pour les convives car les lentilles sont souvent mal-comprises • Utilisation encore anecdotique dans les restaurants • Prix de l'offre de lentilles bio et locale chère pour la RHD.

Aujourd'hui, il y a une inadéquation entre offre et demande en lentilles bio et locales. L'offre est insuffisante pour couvrir l'ensemble de la demande : en terme de quantité et de gammes. D'une part, l'utilisation de la lentille en RC reste anecdotique et peu appréciée par les convives. D'autre part, lorsqu'elle est cuisinée, elle est non locale et pas souvent biologique (ou du biologique importé). Cette divergence est due à plusieurs facteurs. La lentille bio et locale est trop chère pour le marché de la RHD, notamment à cause de conditions de cultures difficiles pour la lentille (ex : la sensibilité des lentilles face aux adventices, aux différentes étapes post-récolte).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

La place du pois chiche bio en RHD

D'après les résultats de l'enquête réalisée auprès des acteurs économiques

Les avantages du pois chiche en RHD	Les inconvénients du pois chiche en RHD
• Stockage facilité, aucun risque sanitaire avec les mélanges en secs • Répond à la demande de diversification en protéines végétales	• Utilisation encore anecdotique dans les restaurations • Peu apprécié par les convives scolaires • Nécessite de l'adaptation des pratiques de cuisine • Temps de cuisson et de trempage • Nécessite plusieurs opérations techniques au niveau des unités de collectes et/ou de transformation : pré-tri avant stockage, tri, décorticage • Manque de recettes diversifiées à base de pois chiche • En liaison froide, le pois chiche devient trop dur pour le préparer. La conserve est donc favorisée pour cette raison

L'offre en pois chiche bio et local ne concorde pas avec la demande. La RC ne s'oriente pas vers le pois chiche bio et local car il est trop cher et ne se trouve pas en conserve (or produit recherché par les acheteurs).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

L’évolution de la filière légumineuse bio

Une filière bio et locale dont la demande va croître avec deux craintes :

1. Un déterminant clé : le prix

- Un prix d’achat élevé
- Un besoin d’investissement au niveau de l’offre
- Un manque de moyens des acheteurs

2. Un besoin de formations des cuisinier.ière.s

- Utilisation des légumes secs en cuisine collective
- Modification de pratiques

La place de la pomme de terre bio en RHD

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO d'Auvergne-Rhône-Alpes

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

D'après les résultats de l'enquête réalisée auprès des acteurs économiques

Les avantages de la pomme de terre en RHD	Les inconvénients de la pomme de terre en RHD
• Produit qui se cuisine facilement et sous différentes formes • Apprécié par les convives	• Difficultés de proposer des frites en liaison froide • Stockage en terre • Demande du temps de travail pour les éplucher et parfois les laver également

La production biologique de pommes de terre est importante en région comme la demande. Cependant elles ne coïncident pas. La demande en pommes de terre est très diversifiée : la pomme de terre est recherchée sous différentes formes, sous différentes gammes. Cette diversification complique l'offre et ne permet pas toujours de suivre cette demande.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

La place de la carotte bio en RHD

D'après les résultats de l'enquête réalisée auprès des acteurs économiques

Les avantages de la carotte en RHD	Les inconvénients de la carotte en RHD
• Produit qui se cuisine facilement et sous différentes formes • Appréciée par les enfants	• Peu d'offre carotte brute et en 4ème gamme en bio et local • Un prix qui peut être élevé en offre bio et locale

La production de carotte est importante en région comme la demande. Cependant elles ne concordent pas. La demande en carotte est multi-gamme ce qui n'est pas toujours le cas de l'offre bio et locale.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

L’évolution de la filière légumes bio

Une filière bio et locale qui accroît au niveau de l’offre et de la demande :

1. **De plus en plus d’agriculteur.trice.s qui se diversifient**
   - Diversification en légumes de plein champ
   - Une offre qui va augmenter
   - Un débouché RHD intéressant
2. **Un besoin de polyvalence au niveau de la demande**
   - Un besoin d’une offre multi-gamme bio et locale
   - Des rapprochements entre légumeries locales et plateformes de distribution à soutenir et à essaimer

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'appropriation du marché de la RHD par les coopératives régionales certifiées bio en grandes cultures bio et en arboriculture bio

Thibault PÉCLET
Chargé de mission Filières Biologiques

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Les coopératives en GC biologiques

Un intérêt plus politique qu'économique à se positionner sur le marché de la RHD
« On se doit d'être présent sur des sujets d'avenir, de préoccupation des citoyens. Économiquement parlant, ce n'est pas pour faire du profit et ce serait même plutôt le contraire »

Globalement, le marché des GC BIO reste favorable à l'amont agricole => **D > O**

➔ ***A la défaveur du marché de la RHD, non perçu comme stratégique***

Dans l'étude :

- ***Nous ne répondons pas à la question des volumes disponibles en légumes frais bio***
- ***Nous ne répondons pas à la question des volumes disponibles en légumineuses bio pour le marché de la RC,***
- ***Nous soulevons des pistes de travail pour amener les coopératives à s'en saisir.***

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Les coopératives en GC biologiques

Les techniques de production

- Toutes les coops enquêtées collectent des légumineuses bio (pois chiches et lentilles)
- Des expérimentations pour trouver les meilleurs équilibres (ITK, récolte, tri, conditionnement)

MAIS

- Des surfaces insuffisantes => des volumes non satisfaisants pour être valorisés sur les marchés
- Des aléas climatiques => d'énormes impacts sur les rendements / sur les volumes

En conclusion :

- Des producteurs démotivés / difficiles à mobiliser quand le débouché est difficile à appréhender
- Un manque de visibilité pour structurer des débouchés du fait de volumes trop fluctuants

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Les coopératives en GC biologiques

La question logistique

- Etape du tri : parfois les machines sont les mêmes
  Des pertes de valorisation pour des lentilles comestibles

- Etape du conditionnement :
  Des spécificités propres au marché de la RC : des demandes de livraison en seaux

Les investissements

- Véritables leviers pour permettre aux coops de s'investir sur la RC, quelque soit l'espèce
- Pour les dimensionner => des outils à développer pour :
  Caractériser la demande
  Dimensionner et amortir les investissements

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Les coopératives en GC biologiques

La valeur dégagée par la RC

Le prix doit à minima prendre en compte :

- Le coût de production des légumes secs et frais biologiques,
- Le coût humain en interne à la coopérative lié au management du débouché de la RC,
- La juste rémunération des travaux effectués.

Spécificité coop : les Unions de commercialisation, à l'instar d'Union Bio Sud Est.

- Mutualiser des forces de commercialisation, en massifiant les volumes.
- Les efforts en matière de formations des salariés pour s'approprier le marché de la RC sont à mener à l'échelle de ce type d'organisation.

Les coopératives en GC biologiques

Et les légumes frais bio dans la filière GC bio ?

Aucune coopérative certifiée bio en grandes cultures sur le plan régional ne collecte des légumes frais biologiques.

Intérêt agronomique : rotation longue.

Pré-requis pour accompagner les coops à diversifier leurs activités à travers ce débouché :
La formation des producteur.trice.s pour les sensibiliser :

- Sur l'économie des légumes frais bio valorisés sur le segment de la RC mais également ;
- Sur la technicité que ces productions requièrent.

La réalisation d'études de marchés, dans un contexte où la recherche de valeur est primordiale. Notons que les légumes frais biologiques bénéficient du même engouement que les légumineuses biologiques, vis-à-vis de la demande.

La structuration d'appuis à la production, tant sur les aspects de conduites culturales que pour les investissements mécaniques pour les phases de récolte et de post-récoltes.

Les coopératives en Arboriculture bio

Travail réalisé :

- Identification des freins au développement de la production de légumes secs et frais bio pour un débouché RC

Plusieurs leviers identifiés pour les accompagner :

1. Structurer les marchés
2. Accompagner la production
3. Les investissements
4. La logistique
5. la spécificité des marchés publics

Les coopératives en Arboriculture bio

1. Structurer les marchés

Fonctionnement des coopératives :

A. Trouver des garanties sur le plan économique
B. Recrutement de producteurs

Moyens :

- Actions de sensibilisations et d'informations
- Outils contractuels => perspective
- Informer les acheteurs des spécificités de la phase de production

Les coopératives en Arboriculture bio

2. Accompagner la production

A. Former et accompagner les arboriculteurs aux techniques de production maraîchère en bio
B. Un accompagnement des coopératives pour sécuriser les producteurs dans leur faculté à produire en bio ?

Phénomène de concurrence : l'offre en légumes (frais et secs bio)est faible, la demande est forte
=> "perte" du producteur au profit d'autres réseaux de valorisation ?

C. Absence d'un transformateur dans la chaîne de production entre l'agriculteur et la cuisine centrale

Des adaptations nécessaires / question des investissements

Les coopératives en Arboriculture bio

3. Les investissements

- De nouvelles machines / renouvellement => pas spécifique à la RC
- Caractériser la demande pour dimension le besoin en investissement

4. La logistique

Un besoin :

- Mutualiser des besoins de transport à l'échelle des territoires et / ou des clients finaux

"On peut livrer une palette à un PDL mais livrer 2 colis là et un autre là-bas, c'est plus compliqué"

Deux stratégies possibles :

- La spécialisation : ne proposer qu'un produit ou une famille de produits similaires (ex : les abricots, ou alors les fruits à coques),
- La diversification : investir la diversité des productions maraîchères et fruitières différentes, pour étoffer la gamme.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Les coopératives en Arboriculture bio

5. La spécificité des marchés publics

Pour être fort sur le marché de la RC : besoin de massifier les volumes et de trouver de meilleurs équilibres organisationnels.

Ex : la constitution de groupe pour répondre aux AO / pbq du groupement d'achat et de ses obligations face à l'organisation ayant remporté le marché.

Des besoins de formations sur :

- ➔ Les aspects juridiques,
- ➔ La construction des prix,
- ➔ Et plus globalement, l'environnement réglementaire.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Perspectives de développement pour structurer les filières à destination de ce débouché

Thibault PÉCLET
Chargé de mission Filières Biologiques

Adèle GSPANN
Chargée de mission RHD

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Soutenir l'offre

Un soutien des producteur.trice.s qui passe par différents leviers d'actions :

- Leur sensibilisation pour la production de légumes frais bio à destination de la RC (et à la diversification agricole)
- Un accompagnement pour le renouvellement des générations agricoles en aidant les nouvelles installations
- Une incitation à la conversion à l'agriculture biologique
- Une visibilité à développer quant aux volumes produits
- Un appui à la commercialisation pour la RC

Encourager les coopératives

Pour amener les coopératives à se saisir du marché de la RC, nos propositions de leviers sont :

- Faire du lobby :
  - Sensibiliser les élus locaux ainsi que les personnels des cuisines et acheteurs sur les spécificités de la production biologique et des enjeux de structuration de filières.
  - La loi associée aux marchés publics.
- Disposer d'aides complémentaires pour accompagner l'investissement nécessaire au traitement de volumes destinés à croître en légumineuses et légumes frais biologiques.
- Optimiser le transport : travailler sur la connaissance des acteurs entre eux pour optimiser les phases de transport, sans compromettre la notion de secret commercial. Les plateformes de distribution ont commencé à le faire - se rapprocher d'elles.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Égalité Fraternité

Accompagner la demande

Un besoin d'accompagnement de la demande a été identifié lors de cette enquête :

- Reconnecter la demande à la production agricole : des recensements de produits selon la saisonnalité, des visites de fermes, des rencontres professionnelles...

- Ecrire des marchés publics en cohérence avec la réalité de la production agricole en local

Synthèse

Des leviers pour les politiques publiques

- Le soutien autour de la valorisation du métier de producteur.trice
- Le soutien pour l'investissement agricole
- L'encadrement des marchés publics
- La rémunération des producteur.trice.s à travers les appels d'offres

Des leviers pour des organisations professionnelles agricoles

- La recherche agronomique pour accompagner la production
- Des actions de lobby envers les politiques publiques
- La formation, la sensibilisation et l'accompagnement :
  - <u>des producteur.trice.s :</u> au marché de la RHD, aux techniques de production, à la diversification agricole
  - <u>des acheteurs :</u> sur les cycles de productions et les produits régionaux, sur la connaissance de l'amont de la chaîne de production, la contractualisation pour structurer les marchés, les techniques de cuisine de légumineuses

Des leviers communs aux OPA et aux politiques publiques

- La dynamique de croissance de l'AB (conversion et installation)
- La mise à disposition d'outils pour rendre le marché lisible (équilibres organisationnels, outil de suivi des besoins, dimension logistique)
- Le soutien d'acteurs locaux pour optimiser la logistique, le transport, la transformation des produits bruts

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO d'Auvergne-Rhône-Alpes

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Merci de votre écoute !

FRAB AURA
Les Agriculteurs BIO d'Auvergne-Rhône-Alpes

LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Adèle GSPANN
Chargée de mission RHD
04 75 61 19 39
adele.gspann@aurabio.org

Thibault PÉCLET
Chargé de mission Filières Biologiques
06 09 28 92 48
tpeclet@ara.lacoopagri.coop

Olwen THIBAUD
Référente technique régionale grandes cultures bio
06 07 80 88 43
olwen.thibaud@isere.chambagri.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité